

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES
Séance du 7 juillet 2022**

Nombre de membres afférents au C.M. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Le sept juillet deux mil vingt-deux à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.

Date de la convocation : 01/07/2022

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, BLEIN Jacqueline, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, LEBAIL Christine, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, CONTI Béatrice, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie et PONCET Romain

Absente excusée : Mme CROZIER Audrey

Pouvoir : Mme CROZIER Audrey a donné pouvoir à M. PONCET Romain

Secrétaire de séance : M. DENIS Georges

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE « LA CYRIADE » AU BÉNÉFICE DE M. RAPHAËL IDIR « ESPRIT SPORT »

M. le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que M. Raphaël IDIR, domicilié 100 Impasse de la Treille à SAINT-CYR-LES-VIGNES, autoentrepreneur, l'a sollicité pour une mise à disposition de la salle des fêtes « La Cyriade ». M. IDIR souhaite proposer des cours d'éveil gym et multisports pour les enfants de 3 à 5 ans.

Afin de formaliser cette mise à disposition et de définir les modalités d'utilisation, M. le Maire donne lecture du projet de convention établie entre la Mairie et M. IDIR.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention :

- Approuve les modalités de mise à disposition de la salle « La Cyriade » au bénéfice de M. Raphaël IDIR « Esprit Sport »
- Autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Georges DENIS



Le Maire,
Gilles COURT

